

culture-acte2

Lancement de la mission culture-acte 2

La mission de concertation sur les contenus numériques et la politique culturelle à l'ère du numérique, confiée par Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, à Pierre Lescure, comprend trois rapporteurs, Raphaël Keller, Sarah Lacoche et Juliette Mant, trois experts, Frédéric Bokobza, Thierry Chèze, Jean-Philippe Mochon et une assistante, Marie-Laure Drouin.

Le comité de pilotage réunit, autour de la ministre de la Culture et de la Communication, le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, le ministre de l'Économie et des Finances, Pierre Moscovici, la ministre du Commerce extérieur, Nicole Bricq, le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, et la ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'innovation et à l'économie numérique, Fleur Pellerin.

Ce comité de pilotage assurera le suivi du travail de la mission, discutera des rapports d'étape et des orientations, et se fera présenter les conclusions du rapport.

Un site Internet présente les travaux de la mission, les membres la composant, et les modalités de fonctionnement :

www.culture-acte2.fr

Le blog est destiné à recueillir les commentaires, les avis et les idées de chacun. Le public pourra ainsi réagir, faire des suggestions, échanger et partager ses analyses et points de vue autour des sujets abordés par la mission pour alimenter ses réflexions :

www.culture-acte2-participer.fr

Coordonnées de la mission :

mission culture-acte 2
c/o Institut national du patrimoine (INP)
Galerie Colbert
2, rue Vivienne 75002 Paris
culture-acte2@culture.gouv.fr



Contact presse :

Département de l'information et de la communication
01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr
www.facebook.com/ministere.culture.communication